

Gip Cafés Cultures

UN DISPOSITIF DE SOUTIEN À L'EMPLOI ARTISTIQUE ET TECHNIQUE

Le Gip Cafés Cultures gère deux fonds d'aide destinés à **soutenir l'emploi artistique et technique du spectacle vivant** dans les lieux de proximité :

- **Un fonds pour les cafés, hôtels et restaurants**
- **Un fonds pour les autres employeurs occasionnels** tels que les associations d'animation de quartier ou de village, les communes de moins de 3 500 habitants, les fermes, les petits commerces, etc.

Ces fonds sont financés par le **ministère de la Culture** et par les **collectivités territoriales** qui souhaitent déployer ce dispositif sur leur territoire.

**Ce dispositif vous intéresse ?
Contactez le Gip Cafés Cultures**

01 42 58 98 90

contact@gipcafescultures.fr

Gip

Cafés Cultures

Depuis sa création en 2015, le Gip Cafés Cultures a soutenu plus de **40 000 spectacles**

+80 COLLECTIVITÉS ADHÉRENTES
+3,5k ÉTABLISSEMENTS DEMANDEURS
+110k SALAIRES AIDÉS
+9M€ D'AIDES ATTRIBUÉES

Le montant des aides correspond à la prise en charge d'une partie de la masse salariale du salaire minimum brut (indiqué par la Convention Collective Nationale du Spectacle Vivant Privé).

En fonction du nombre d'artistes salariés, le pourcentage de **prise en charge varie de 26% pour un artiste à 65% pour 7 artistes et plus**. À partir de deux artistes salariés, le salaire d'un technicien peut être pris en compte sur la même base de calcul.

Grâce à un **dispositif technique spécifique avec le GUSO**, le Gip Cafés Cultures est informé du bon règlement des cotisations sociales qui conditionne le versement de l'aide à l'emploi artistique et technique aux employeurs.

Cette **interopérabilité est ainsi gage de simplicité** pour les employeurs ; leurs démarches administratives sont réduites.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet gipcafescultures.fr ou flashez le QR Code ci-contre.

